

Il demande aux anciens Présidents de renoncer à leurs avantages

Romuald PONZONI



Patrick Bonnet a envoyé une lettre de relance aussi aux anciens Premiers ministres. Photo RL /Thierry SANCHIS

Patrick Bonnet, animateur d'une douzaine de Grands débats, a envoyé un premier courrier aux anciens Président et premiers ministres afin qu'ils renoncent à leurs avantages. Lettre restée sans réponse. Il vient de les relancer et compte bien saisir un parlementaire qui pourrait porter le message.

Il a animé une douzaine de Grands débats dans toute la 7^e circonscription, mais aussi à Dieuze, Aumetz et Bitche. Partout où Patrick Bonnet est passé, il a rencontré des femmes et des hommes, Gilets jaunes ou non, réclamer, entre autres, plus de pouvoir d'achat. « Je me suis donc appuyé sur la théorie du ruissellement chère à notre Président », se souvient l'homme. « Une des premières solutions proposée par tous les participants pour contribuer à remplir le panier de la ménagère était de mettre fin aux avantages accordés aux anciens présidents de la République et aux anciens Premiers ministres ».

Soit quatre ex-chefs d'État, Valéry Giscard D'Estaing, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande ainsi que onze anciens premiers ministres qui bénéficient de nombreux privilèges, dont la gratuité des transports, des gardes du corps, un appartement, une voiture de fonction, etc.. Même si l'exécutif actuel s'est engagé à faire évoluer la situation – Édouard Philippe a fait savoir en mars dernier qu'il s'attellerait à ce chantier - la pilule ne passe pas pour Patrick Bonnet. Il a décidé d'interpeller ces politiques en leur envoyant un premier courrier le 14 mars dernier dans lequel ils leur demandent de renoncer à leurs avantages.

• « Dans un souci d'exemplarité... »

Selon l'animateur des Grands débats « ils n'existent pas dans les autres grandes démocraties, ils ne relèvent pas de textes légaux mais sont le fait de tradition ». Patrick Bonnet ne décolère pas « Dans un souci d'exemplarité, ne pensez-vous pas que vous pourriez abandonner la totalité de ces avantages que la République vous a octroyés le lendemain de votre fin de mandat ? Tous les Français vous en seraient reconnaissants. Ce geste qui n'aurait pas seulement une valeur symbolique, permettrait par un effet de ruissellement de contribuer à améliorer bien des quotidiens » Courrier resté sans réponse. Mais Patrick Bonnet n'est pas du genre à baisser les bras. Il leur a envoyé une lettre de relance dans laquelle, il se demande, non sans une once de cynisme : « Dois-je donc en tirer les conclusions que seul ont compté pour vous le pouvoir ainsi que les avantages liés à vos anciennes fonctions ? ». Silence radio. « Je ne vais pas m'arrêter là », prévient-il. « Je vais saisir un député ou un sénateur afin qu'il se fasse le porte-parole de nos revendications ».